



## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AURAY - le 10 décembre 2010

- **Date de convocation** : 19 novembre 2010
  
- **Sont Présents** :
  - . MM. les Maires de : OUESSANT, Denis PALLUEL  
SEIN, Jean-Pierre KERLOC'H  
LE PALAIS, Frédéric LE GARS  
BANGOR, Pierre-Yves DESARD  
HOUAT, Luc LE GURUN  
HOEDIC, André BLANCHET  
ARZ, Daniel LORCY  
MOINES, Jean PRESSARD  
AIX, Alain BURNET
  
  - . Mme/M. le représentant de GROIX, Claude GUIADER  
LOCMARIA, Cécile GUILLOTTE  
YEU, Guy BEZILLE
  
  - . M. Gérard CARIOU, Président de l'Office de Tourisme d'Ouessant
  
- **Ont donné pouvoir** :
  - . M. Gérard BOUCHET, Président du GASPE
  - . M. Jean-Paul GROSSE, représentant de GRANVILLE-CHAUSEY
  
- **Sont également présents** :
  - . Murielle MAYER, DGS Mairie de Groix
  - . Manuela THERAUD - Assistante technique tourisme & communication-AIP
  - . Emilie GAUTER - Chargée de mission Energie, Développement Durable-AIP
  - . Pierre Philippe JEAN - Directeur - AIP
  
- **Se sont excusés** :
  - . M. Daniel CARUHEL, Maire de Granville et son représentant, M. J.P. GROSSE
  - . M. Patrick HUET, Maire de Bréhat et son représentant, M. J.L. LE PACHE
  - . M. Guy CABIOCH, Maire de Batz,
  - . M. Jean-François ROCHER, Maire de Molène
  - . M. Roger LE GOFF, Maire de Fouesnant/les Glénan et sa représentante, Mme L. CARAMARO
  - . M. Norbert NAUDIN, Maire de Sauzon et son représentant, M. G. DELAGE
  - . M. Bruno NOURY, Maire de Yeu
  - . M. Yves BRIEN, Conseiller Général de Belle-Ile en mer
  - . M. Jean-Yves COZAN, Conseiller Général d'Ouessant
  - . Mme Denise GUILLAUME, Conseillère Générale de Groix
  - . M. Henri TURBE, Conseiller Général de Yeu
  - . M. Eric TARAUD, Président du CLPM de Yeu
  - . M. Gérard BOUCHET, Président du GASPE

➔ 15 membres du Conseil d'Administration présents ou représentés

### ASSOCIATION LES ILES DU PONANT

B.P. 50427 – 21 rue du Château – 56404 AURAY cedex – Tél. +33 (0)2 97 56 52 57 – Fax +33 (0)2 97 56 20 90  
E-mail : [iles.du.ponant@wanadoo.fr](mailto:iles.du.ponant@wanadoo.fr) - Internet : [www.iles-du-ponant.com](http://www.iles-du-ponant.com) - Visio (IP) : 193.251.13.196

### **1°) Approbation du procès-verbal de la séance du 23/09/2010**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

### **2°) Intervention de Jean-Benoît BEVEN, responsable de l'organisation du festival**

#### **«Les Insulaires»**

Responsable de l'organisation du 1<sup>er</sup> festival des Iles du Ponant dénommé « les Insulaires » qui se déroulera à l'île d'Yeu du 16 au 18 septembre 2011, J.B. BEVEN fait le point sur ses différentes démarches concernant le déroulement et le financement de cette manifestation. Il insiste pour que chaque île nomme un correspondant qui sera en charge de l'organisation et du déplacement de son île.

### **3°) Orientations 2011 en matière de tourisme et de communication**

Manuela Théraud présente un bilan des actions réalisées en 2010.

Il s'agit notamment de la réorientation des actions pour un budget équivalent : abandon de la participation à des salons généralistes, participation à des manifestations ciblées et investissement sur internet. Cela s'est traduit par :

- la participation des îles aux Fêtes Maritimes de Douarnenez avec présence de producteurs et d'acteurs des îles (festivals, etc.),
- refonte totale du site internet (progression des consultations),
- rénovation de notre photothèque et réalisation d'une expo sur « bâche » mise à disposition des îles (fin du programme en Juin 2011) axée sur « la vie » dans les îles plutôt que les paysages...,
- réalisation de 4 n° d' « Î-Liens ».

Enfin, lancement, en partenariat avec le CRT et le CDT du 56, des premiers ateliers-formations « destination qualité » à Belle-Île qui se sont révélés très positifs.

Pour 2011, le CA valide la poursuite des orientations selon le programme proposé pour un budget prévisionnel de 20 000 €, à savoir essentiellement :

- ✓ Action «Ateliers Destination» : les îles «candidates» sont Arz, Ouessant, Groix.
- ✓ Participation au «Défi des Ports de Pêche» qui se déroulera à Granville.
- ✓ Traduction du site internet en anglais.
- ✓ Participation au festival «Les Insulaires».
- ✓ Poursuite de l'édition d' « Î-Liens » : il est rappelé que sa diffusion auprès des insulaires est au libre choix de la Commune (insertion dans le bulletin municipal, mise à disposition dans les mairies et/ou les commerces, etc.) mais qu'en tout état de cause, la poursuite de cette publication est conditionnée à sa diffusion effective auprès des habitants. Un bilan sera fait à l'issue de l'année 2011.

(cf. pièces remises en séance)

En 2011, l'Association fêtera ses 40 ans. Il est proposé de célébrer cet anniversaire d'une part lors d'une rencontre amicale au printemps réunissant les anciens maires, membres et amis de l'Association, d'autre part à l'occasion du Festival des Insulaires. Une réflexion sur la production d'un document particulier est à mener.

#### **4°) Orientations 2011 pour la mission « Energie et développement durable »**

Emilie Gauter, chargée de mission « énergie et développement durable » présente les éléments clés de sa mission démarrée début septembre 2010 sur la base des constats suivants en matière d'énergie : parc de logement plutôt ancien, surreprésentation du tout électrique (60,5 % pour une moyenne nationale de 21,7%, un patrimoine communal énergivore et un secteur touristique prêt à s'engager dans des démarches plus responsables. La mission s'inscrit dans Contrat de Développement Territoriale financé à hauteur de 80% par la Région Bretagne et l'ADEME Bretagne. Les orientations d'actions telles qu'elles ont pu être définies en partenariat sont :

- améliorer l'efficacité énergétique des logements individuels : mise en place d'un programme spécifique pour les îles
- poursuite des programmes de diffusion des équipements performants
- programme d'incitation pour le secteur touristique (en lien avec la CRCI)
- développement des Energies Renouvelables

D'autres actions d'accompagnement sont également prévues en fonction des demandes locales (filrière bois?, récupération de chaleur sur les centrales thermiques existantes, diagnostics du patrimoine communal, accompagnement des professionnels du bâtiment, etc.)

#### **5°) Présentation du programme « ADDRESS » par ERDF .**

Mme CHAUVEAU et M. CAYTAN d'ERDF présente la proposition de candidater à l'appel d'offre européen du programme ADDRESS pour les îles de Houat et Hoëdic.

Ce projet de recherche et développement doit permettre de tester en grandeur nature l'efficacité de la mise en place d'un « réseau intelligent » en mettant en place des équipements spécifiques chez l'habitant. Ceci dans le but d'ajuster du mieux possible production locale et consommation locale. En effet, le suivi de la production de la centrale photovoltaïque d'Hoëdic montre qu'elle peut couvrir à certaine période l'ensemble de la demande local voir plus selon les conditions météo et la saison... Une meilleure corrélation entre la demande et la production permet d'éviter les effets de pointe qui sont les plus coûteux, tant en terme financier qu'environnemental.

Le CA, au nom de toutes les îles se félicite de cette proposition et soutiendra la démarche entreprise par ERDF et la Délégation Régionale d'EDF sur ce dossier auprès de l'U.E.

#### **6°) Fonctionnement de l'association**

L'état de consommation des crédits pour 2010 ne donne pas lieu à de commentaires particuliers. Quant au projet de budget 2011, il est approuvé par les participants.

Cependant, le prévisionnel de trésorerie fait apparaître en fin d'année 2010 et début d'année 2011 quelques difficultés liées d'une part au décalage de versement de certaines subventions obtenues (Région Bretagne, ADEME...) et d'autre part, aux paiements de certaines échéances (solde étude Medisolae, 1<sup>ère</sup> partie étude sur la fiscalité, ...).

Dans ces conditions, le Président est autorisé à recourir, comme par le passé, à une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole, pour un montant de 60 000 € maximum.

- ✓ Le CA autorise le Directeur à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces dispositions.

Considérant les coûts induits par les frais de déplacements des personnels et après évaluation, le CA décide de procéder à la signature d'un contrat de location longue durée sur 3 ans d'un véhicule de service. Il autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

#### **5°) Réforme des collectivités territoriales – orientation pour un établissement public**

L'étude de la création d'un établissement public nécessite de préciser le champ d'activité que les élus souhaitent lui voir assumer de façon à identifier là où il y a risque de chevauchement de compétence avec d'autres collectivités et/ou établissements .Après discussions , il le CA s'accorde sur les missions qui celles aujourd'hui de l'Association :

- conseils et soutiens administratifs et techniques aux communes insulaires
- communication et promotion des îles
- support d'actions transversales (mission énergie par exemple)

#### **6°) Avancement étude fiscalité**

Après transmission des derniers documents par les communes au Bureau d'Etudes une base de données de l'ensemble des éléments financiers des budgets des communes insulaires vient d'être constituée. Les premières propositions du Bureau d'étude feront l'objet d'une présentation et de discussion lors du prochain Conseil d'Administration.

#### **7°) Echange sur les problématiques suivantes :**

- Petites pêcheries insulaires suite journées mondiales des pêcheurs à l'île d'Yeu des 26 & 27/11/10 sur le thème de « la pêche dans les îles, état des lieux et perspectives d'avenir ».
- L'Association a participé à cette journée au cours de laquelle a été adoptée la résolution suivante (cf. pièce jointe).

#### **➤ Santé et vieillissement de la population**

Le Maire de Sein présente Ms ZIEGLER et VAN HOUTTE, sociologues qui ont menés un travail sur le vieillissement de la population de l'île de Sein et qu'ils souhaitent étendre leur démarche aux autres îles. A partir du constat que l'évolution démographique -vieillissement et déséquilibre flagrant des classes d'âge- des populations insulaires et notamment sur les petites îles fragilisent l'ensemble de la communauté, il s'agit dans le cadre d'une « recherche-action coopérative» d'identifier les enjeux posés par cette évolution quant au maintien d'une population permanente toute l'année, les rapports entre générations, entre populations résidentes et « secondaires », les projections des « itinéraires » de vie entre île et continent , etc....L'objectif étant de proposer des solutions pour que l'accompagnement du vieillissement de la population permettent aussi de consolider le maintien d'une population permanente (respect des choix de vie, maintien, création de services, etc.)

- Après échanges et discussions au cours desquelles les maires expriment d'une part leur préoccupations qui relèvent de question très pratiques de maintien des équipements d'accueil existants, ou de création de structure plus adaptées (plus ou moins médicalisées, etc.), d'autre part leur intérêt pour l'approche proposée, il est convenu que cette action ne pourra être engagée que si les institutions dont c'est la compétence, notamment le/les Conseils Généraux soient complètement parties prenantes . Les contacts déjà pris avec le Conseil Général du Finistère allant dans ce sens, une proposition sera faite pour les îles finistériennes.

#### **8°) Point sur la programmation**

Le Président rappelle que lors derniers comités de pilotage la question du financement des Centres de Secours a été débattu et qu'un accord est intervenu sur le principe de mobiliser d'une part 1,4 M d'€ au titre du FNADT-Convention AÎP/Etat, et 0,4 M d'€ au titre de la Région-Contrat de Développement Durable des îles bretonnes.

Dans ces conditions une proposition de répartition des ces parties d'enveloppe a été faites auprès de l'Etat et de la Région pour les projets concernés (Ouessant, Molène, Batz, Belle-Île, Bréhat,) qui permette un reste à charge pour la commune ou l'intercommunalité de 33 % pour tout le monde (exception faite pour Molène ou le reste à charge pour la CCPI sera de 50% mais d'un montant relativement faible .

- ✓ Cette proposition ne rencontre pas d'opposition.

#### **9°) Questions diverses**

La prochaine Assemblée Générale est fixée au 25 février (pour tenir compte de la période de réserve des représentants de l'Etat avant les élections cantonales) à l'île de Batz. Elle sera précédée d'un Conseil d'Administration la veille.